

Mesure 68 b c e Grille de notation des Bénéficiaires

Critères de sélection portant :	Thématiques	Détails des critères	Note possibles		Note maxi	Note attribuée	Liste des pièces à fournir pour évaluer le critère
Sur le bénéficiaire	Impact économique sur la filière	Qualité du porteur de projet .Adéquation entre les objectifs, les moyens techniques et la méthodologie employée	L'entreprise n'apporte pas la preuve de son impact sur la filière	0	5	5	Démonstration par le porteur
			L'entreprise apporte la preuve de son impact économique sur la filière	5			
	Qualité environnementale	L'entreprise bénéficiaire s'inscrit dans une démarche environnementale reconnue notamment charte , certification entreprise , système EMAS, norme ISO	Le bénéficiaire n'apporte pas la preuve que l'entreprise s'inscrit dans une démarche environnementale	0	5	0	Démonstration par le porteur
			Le bénéficiaire apporte la preuve que l'entreprise s'inscrit dans une démarche environnementale	5			
	Dimension collective	Le bénéficiaire est un groupement d'entreprises, d'opérateurs de la filière	le bénéficiaire n'est pas un groupement d'opérateurs	0	5	0	Démonstration par le porteur
			le bénéficiaire est un groupement d'opérateurs	5			
	Dimension cohérence	Projet partenarial démontrant la complétude du projet , qualités des compétences, du pilotage du projet et de l'organisation du projet (calendrier)	le bénéficiaire n'apporte pas de garantie sur la bonne organisation du projet et ses capacités à sa bonne conduite	0	5	5	Démonstration par le porteur
			le projet est traité et couvert par les compétences du partenariat, et le bénéficiaire apporte des garanties sur la bonne organisation du projet et ses capacités à sa bonne conduite	5			
Impacts économiques	Le projet permet l'émergence de nouveaux marchés	Le projet ne permet pas l'émergence de nouveau marché	0	10	10	Démonstration par le porteur	
		le projet permet l'émergence d'au moins 1 marché	5				
		le projet permet l'émergence d'au moins 2 nouveaux marchés	10				
	Le projet prévoit de générer en année 3 une augmentation de la valeur ajoutée comptable de l'entreprise par rapport à la situation initiale (*)	aucune augmentation de la VA	0	10	10	Plan d'entreprise (prévisionnel)	
		augmentation de la VA	10				
	Le projet est le premier de ce type dans la région	le bénéficiaire n'apporte pas la preuve que le projet est le premier dans la région	0	10	0	Démonstration par le porteur	
		le bénéficiaire apporte la preuve que le projet est le premier dans la région	10				
	Le projet permet de maintenir ou de créer de l'emploi	Le projet permet de maintenir ou de créer de l'emploi	le projet ne permet ni de maintenir ni de créer de l'emploi	0	15	5	Nombre d'emplois dans plan d'entreprise
			Le projet permet de maintenir un ou plusieurs emplois	5			
			Le projet permet de créer 1 à 5 emplois	10			
			Le projet permet de créer plus de 5 emplois	15			
	Impact Emploi	Le projet permet de contribuer à l'égalité professionnelle femme/homme	Le bénéficiaire n'apporte pas la preuve que le projet contribue à la promotion de l'égalité professionnelle femme/homme	0	5	0	Démonstration par le porteur
Le bénéficiaire n'apporte pas la preuve que le projet contribue à la promotion de l'égalité professionnelle femme/homme			5				
Le projet permet de contribuer à l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap		Le bénéficiaire n'apporte pas la preuve que le projet contribue à l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap	0	5	0	Démonstration par le porteur	
	Le bénéficiaire apporte pas la preuve que le projet contribue à l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap	5					

Sur le projet	Impact environnemental	Le projet intègre un signe officiel de qualité		3	0	Document certification
		pas de SOQ	0			
		le produit final est concerné par un SOQ		3	0	Document certification
	Le projet concerne des produits ecolabellisés	pas d'écolabel		0	3	0
		une certification ecolabel concerne le projet		3		
	Le projet vise à réduire les nuisances et l'impact des activités sur l'environnement	Le bénéficiaire n'apporte pas la preuve que le projet contribue à la réduction de l'impact sur l'environnement		0	4	0
		Le bénéficiaire apporte la preuve que le projet contribue à la réduction de l'impact sur l'environnement		4		
	Dimension collective	Les résultats du projet seront présentés et il fera l'objet de publicité auprès des acteurs de la filière		0	5	5
		les résultats du projet sont présentés à la filière		5		
	Le projet est labellisé par un pôle de compétitivité	le projet n'est pas labellisé par un pôle		0	2	0
		le projet est labellisé par un pôle		2		
	Le projet permet d'améliorer la valorisation d'une des catégories suivantes - des espèces sous valorisées -des captures non désirées liées à l'obligation de débarquement -des produits de la pêche et de l'aquaculture obtenus en utilisant de méthodes ayant une faible incidence sur l'environnement	le projet ne permet pas de valoriser l'une de ces catégories de produits		0	2	2
		le projet permet de valoriser l'une de ces catégories de produits		2		
	Le projet est en lien avec une démarche de certification sur l'ensemble des maillons de la chaîne du produit	le projet n'est pas lié à une démarche de		0	2	0
		le projet est lié à une démarche de certification sur l'ensemble de la chaîne		2		
	Le projet fait suite à une étude ayant obtenue l'attribution de subventions	le projet ne fait pas suite à une étude subventionnée		0	2	0
		le projet fait suite à une étude subventionnée		2		
	Le projet est en cohérence avec les orientations du PSNPDA ou les critères de sélection du PROEPP	le projet ne répond ni aux exigences du PSNPDA ou ni aux priorités du PROEPP		0	2	0
		le projet répond à une exigence du PSNPDA ou a une priorité du PROEPP		2		

Note éliminatoire <40

Note maxi possible Notes

Note totale Impacts économiques sur les filières

35 25

Note totale Impacts sur l'emploi

25 5

Note totale Qualité environnementale

15 0

Note totale Dimension collective

10 5

Note totale Cohérence des projets/Gouvernance

15 7

NOTE FINALE

100 42

(*)La valeur ajoutée est obtenue si on soustrait du chiffre d'affaires les coûts intermédiaires, c'est-à-dire les matières premières et les services que les entreprises ont du acheter pour produire. On appelle valeur ajoutée brute le calcul de la valeur ajoutée qui ne tient pas compte de cette usure des biens d'équipement. On parlera de valeur ajoutée nette si on déduit les dotations aux amortissements des équipements utilisés pour la production. On a donc $VA = CA - \text{coûts intermédiaires}$.